



Non, la LRU ne permet pas de harceler les personnels !

Intersyndicale des Personnels

CGT, FSU, SGEN-CFDT, SNPTES-UNSA

Les faits :

- Le 22 septembre 2011, en présence de vingt chercheurs du laboratoire Pacte, Claude Benoît, Vice Président *Finances et Patrimoine*, assure que le déménagement du centre de documentation du laboratoire se fera dans les six mois à venir.
- Début octobre, le service *Exploitation, Logistique, Aménagement* (ELA, ex-PIL) de l'UPMF signale que les locaux occupés par la documentation ainsi que l'annexe où sont exposées et consultées les revues devront être libérés dans les quinze jours.
- Le 28 octobre, notre collègue, Sylvie Pham, en poste depuis trente ans à l'UPMF, ne pouvant ouvrir la porte de la salle de documentation qui lui sert en même temps de bureau, constate que dans la nuit du 27 au 28 octobre, la serrure a été changée et que, non seulement elle n'a pas été prévenue mais qu'en outre, elle ne pourra pas obtenir une clé. Le 28 octobre étant un vendredi, notre collègue a dû se résoudre à partir en week-end sans avoir pu récupérer ses effets personnels devenus de ce fait inaccessibles.
- Depuis le 31 octobre, Sylvie ne peut pénétrer dans son bureau qu'après avoir demandé chaque matin et chaque après-midi à Franck Lenoir, Directeur Général des Services (DGS), de venir lui ouvrir. Ensuite, lorsqu'elle part, chaque matin et chaque après-midi, elle l'appelle pour qu'il vienne fermer son bureau.
- Le 2 novembre, on annonce à Sylvie qu'elle ne dépend plus de Pacte mais du SICD2 et qu'un rendez-vous a été pris pour elle avec le directeur le 3 novembre.
- Le jeudi 3 et le vendredi 4 novembre, deux membres de l'Intersyndicale, alertée par Sylvie, un peu incrédules, sont allés constater ces faits. Il est à noter que depuis que cette intervention, ce n'est plus le DGS lui-même qui ouvre et ferme la porte mais une secrétaire. Les membres de l'Intersyndicale ont demandé, dès le jeudi 3 novembre, après avoir constaté les faits, un rendez-vous au Président Spalanzani. À ce jour, nous n'avons aucune réponse.
- Le 7 novembre, Sylvie a reçu une lettre de Claude Benoît l'informant qu'à compter du 27 octobre, elle est affectée au SICD2.
- Le 8 novembre, déménagement radical de tous les livres (en cours de classement) sans que le laboratoire Pacte n'en ait été informé et alors même qu'il avait adressé trois courriers à la présidence afin de discuter et de régler les questions humaines, scientifiques et techniques.

Les membres de l'IS sont extrêmement choqués par un tel comportement de la part de l'équipe présidentielle, et nous nous posons 5 questions :

1. Quelle est cette organisation ou plutôt ce manque d'organisation où un service contredit ce qu'a annoncé le VP *Finances et Patrimoine* à peine 15 jours plus tôt ?

2. Comment se fait-il qu'un changement d'organisation (il ne faut pas s'y tromper ce déménagement n'est que la partie matérielle d'une modification importante de mode de travail) n'ait pas été auparavant débattu au Comité technique (CT), conformément à la réglementation ?

3. Pourquoi cette « mutation » n'a-t-elle pas fait l'objet d'une CPE ? Sommes-nous devenus à ce point des pions que nous n'ayons le droit ni de connaître un peu à l'avance le projet de notre affectation, ni de débattre de la teneur de notre nouvelle mission ?

4. N'y a-t-il plus à l'UPMF que des gestionnaires, des comptables, des intendants et des portiers qui ont oublié que les personnels sont des humains ?

5. Jusqu'où ira le harcèlement moral à l'UPMF ? Depuis quatre ans, le nombre de collègues victimes de tels agissements et leur degré de gravité ne font qu'augmenter. Ce phénomène s'est encore accru ces derniers mois.

L'Intersyndicale des Personnels n'est pas opposée au changement mais demande que ces dérives inacceptables, qui font fi de toute considération humaine pour les personnels de l'UPMF, cessent immédiatement.

Intersyndicale UPMF

16 novembre 2011